

1. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 01 06 2023

- Délibération N° 2023.06.07/078 = adoptée à l'UNANIMITÉ (35 POUR)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – RESSOURCES HUMAINES

2. Territoire 34 – Rapport annuel du mandataire – année 2022

- Délibération N° 2023.06.07/079 = adoptée à l'UNANIMITÉ (35 POUR – 1 ABSTENTION)

3. Désignation représentants

- Délibération N° 2023.06.07/080 = adoptée à l'UNANIMITÉ (36 POUR)

FINANCES

4. AC définitives 2022 et suivantes (2 délibérations)

- Délibération N° 2023.06.07/081 = adoptée à la MAJORITE (35 POUR – 1 CONTRE)
- Délibération N° 2023.06.07/082 = adoptée à la MAJORITE (34 POUR – 2 CONTRE)

5. Durées d'amortissement du budget annexe Ordures ménagères

- Délibération N° 2023.06.07/083 = adoptée à l'UNANIMITÉ (36 POUR)

6. Décision Modificative n°1 – Budget annexe Déchets

- Délibération N° 2023.06.07/084 = adoptée à l'UNANIMITÉ (36 POUR)

SPORT

7. Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS)

- Délibération N° 2023.06.07/085 = adoptée à l'UNANIMITÉ (36 POUR)

8. Piscine = tarification cycle scolaire

- Délibération N° 2023.06.07/086 = adoptée à l'UNANIMITÉ (36 POUR)

PETITE – ENFANCE - JEUNESSE

9. Conventions ACM Cebenna et ACM Roquebrun

- Délibération N° 2023.06.07/087 = adoptée à l'UNANIMITÉ (35 POUR – 1 ABSTENTION)

10. Contrat EVS = proposition de recrutement d'un agent contractuel à mi-temps

- Délibération N° 2023.06.07/088 = adoptée à l'UNANIMITÉ (36 POUR)

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - BATIMENTS

11. Bilan Permis de Louer

- Point ajourné

CULTURE - PATRIMOINE

12. Politique tarifaire 2023/2024

- Délibération N° 2023.06.07/089 = adoptée à l'UNANIMITÉ (37 POUR)

13. Programme prévisionnel des spectacles 2023/2024

- Délibération N° 2023.06.07/090 = adoptée à l'UNANIMITÉ (37 POUR)

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – TOURISME

14. Convention OGS 2023

- Délibération N° 2023.06.07/091 = adoptée à l'UNANIMITÉ (37 POUR)

15. Pole de Pleine Nature

- Point d'information

16. Maison des Montagnes du Caroux = modification du prestataire Lot n° 9 Peinture

- Délibération N° 2023.06.07/092 = adoptée à l'UNANIMITÉ (36 POUR – 1 ABSTENTION)

QUESTIONS DIVERSES